

Seul le prononcé fait foi

Assemblée générale des Jeunes agriculteurs 77

8 février 2018

Éléments de discours

Monsieur le Président Mathieu Beaudoin,

Chers jeunes agricultrices et agriculteurs

Mesdames, Messieurs,

En cette nouvelle année, alors que notre département vient d'être une nouvelle fois touché par des inondations exceptionnelles et d'un épisode de neige-verglas toujours en cours, laissez-moi vous confirmer toute l'importance que j'attache à vos travaux, à l'agriculture de nos territoires, aux mutations qu'elle connaît et aux grands enjeux qu'elle doit faire face aujourd'hui. Je tiens également à vous remercier pour l'aide que vous apportez aux usagers dans ces conditions climatiques rudes.

[Les inondations]

Mes services ont été mobilisés depuis plusieurs semaines, le sont encore, et le seront, à vos côtés, dans la gestion de l'après-crise. La décrue est en cours depuis le début de la semaine mais le retour à la normale sera long. Je pense plus particulièrement à la zone de la Bassée où de nombreuses parcelles sont encore sous l'eau.

La DDT dresse en ce moment un bilan de situation en liaison avec vos organisations professionnelles et les assurances agricoles. Nous partagerons évidemment ce bilan avec le Conseil départemental et le Conseil régional afin d'examiner les mesures à prendre et notamment l'ouverture du régime des calamités agricoles pour les cultures qui relèvent de ce régime.

Ce long épisode d'inondation relance le dossier des zones d'expansion de crue et de l'indemnisation des agriculteurs dont les terres seraient volontairement inondées pour protéger des zones habitées situées en aval.

Je tiens tout de suite à préciser que cette dernière crue ne relève pas de ce cas de figure. Au contraire les barrages de Seine, d'Aube et de Marne ont parfaitement joué leur rôle. Ils ont stocké 400 millions de m³ d'eau diminuant ainsi la hauteur de crue de plus de 50 cm. Sans ces barrages l'inondation aurait été beaucoup plus importante.

Ces barrages doivent maintenant retrouver des capacités d'écroulement car la saison des crues n'est pas terminée. Les quantités d'eau qui vont être relarguées maintiendront le niveau de la Seine et de la Marne à un niveau assez élevé mais sans commune mesure avec le niveau atteint en janvier et sans forcément provoquer des inondations.

Mais au-delà de ces récents événements, je voudrais aujourd'hui vous adresser un message en trois temps: vous partager quelques constats sur l'installation en agriculture ces dernières années dans le département, évoquer l'attachement que je porte à l'enjeu de reconnecter les territoires agricoles à la Métropole dans notre région, et enfin rappeler les rendez-vous attendus cette année. L'agenda agricole 2018 se promet d'être riche.

[Les dynamiques de l'installation en Seine-et-Marne]

En Seine-et-Marne, le dispositif d'aides à l'installation (dotation jeunes agriculteurs), accompagne une grosse vingtaine d'installations chaque année. L'année 2017 fut plutôt une « bonne » année, avec 25 installations aidées. C'est la 4^e "meilleure" année depuis 2009 et je vous en félicite.

Il y a d'ailleurs un message d'espoir réconfortant à ce que des jeunes continuent à se lancer dans la création ou la reprise d'entreprises alors que depuis trois ans maintenant l'agriculture seine-et-marnaise est en crise.

L'évolution marquante de l'année 2017 aura été la disparition des prêts bonifiés au profit d'un renforcement de la dotation Jeunes agriculteurs.

La mise en place d'une quatrième modulation permet de mieux ajuster la DJA aux coûts d'investissement et de reprise qui sont particulièrement élevés en Seine-et-Marne.

Si les nouveaux critères d'attribution de la programmation PAC 2014-2020 avaient déjà entraîné une nette augmentation de la DJA moyenne en 2015, on constate aujourd'hui, avec la 4^e modulation, un doublement de la DJA moyenne en Seine-et-Marne entre 2009 et 2017 .

Je rappelle que cette augmentation de la DJA se conjugue avec la mise en place dans le cadre des aides découplées de la PAC actuelle d'un paiement spécifique pour les jeunes agriculteurs.

En outre, nos chiffres attestent le net accroissement, depuis 2015, des installations **en hors cadre familial** parmi les installations aidées. C'est probablement encore plus le cas parmi les installations non aidées par la puissance publique. Ceci reflète bien les mutations en cours de l'agriculture aujourd'hui.

Réjouissons nous du fait que l'agriculture attire de plus en plus de monde.

De plus en plus, il y a, il y aura, différentes manières d'être agriculteur : de grandes exploitations tournées vers l'approvisionnement des industries alimentaires et l'exportation, d'autres tournées directement vers le consommateur, des exploitations qui font appel aux technologies les plus avancées, des exploitations qui se diversifient dans la production d'énergie, d'autres dans l'accueil à la ferme, certaines avec un peu de tout ça.

Par ailleurs, à côté des dispositifs traditionnels de financement de l'agriculture, on voit apparaître d'autres modes de financement rendus possibles par internet. La collecte de fonds via des plateformes citoyennes semble se développer et représente probablement, aux portes de Paris, un potentiel non négligeable.

Vous avez la vocation, la responsabilité, le devoir, vous les JA de rencontrer, d'accompagner tous les porteurs de projets dans leur pluralité ; de les aider à transformer ce qui parfois, au départ n'est qu'une idée d'installation en un projet économique et technique robuste.

Ces agricultures ne sont pas concurrentes. La Seine-et-Marne est assez grande. Elles sont complémentaires. Cette diversité est un atout pour notre département, notre région, notre pays.

Il apparaît également comme une évidence que vos projets d'installation fassent une place plus importante aux démarches agro-environnementales. La réduction de l'usage des produits phytosanitaires n'est pas une fin en soi, c'est une demande sociétale forte désormais partagée par l'ensemble des citoyens et pas seulement par quelques citoyens. Au risque de se couper du reste de la société, il est important que vous vous engagiez dans de telles démarches et que vous fassiez mieux connaître le chemin déjà parcouru. Produire des aliments en ayant moins recours aux produits agrochimiques et en préservant mieux l'environnement est un signe de qualité de plus en plus recherché par les citoyens-consommateurs français et européens. Plutôt que refuser cette évolution ne faut-il pas mieux désormais porter le débat sur la rémunération qui doit accompagner cette recherche de qualité ?

Je sais que la plupart d'entre vous sont sensibles à cette question.

[La reconexion de l'agriculture aux territoires, la métropole]

Au-delà du sujet de l'installation, comme je vous le disais, l'un des enjeux actuels, à mon sens, réside dans **la reconexion de nos agricultures aux territoires**, et vice-versa, pourrais-je dire.

Si les projets d'aménagement abordaient jusque-là l'agriculture par l'entrée "préservation du foncier", ou peut-être parfois par l'entrée "proximité directe des habitations et épandage de phytos", il me semble que les Etats généraux de l'alimentation ont au moins eu cette vertu de replacer l'alimentation, et donc l'agriculture, à l'interface d'enjeux économiques, environnementaux, sociétaux et de santé publique, qui concernent l'ensemble de nos concitoyens. **A mon sens, nous devons continuer à nous saisir de cette approche dans les dialogues avec les élus et le grand public.** Il n'est pas question d'éluder les autres entrées, mais plutôt de privilégier une approche évidente, et positive, qui est celle des services alimentaires que rend l'agriculture à notre société.

Ainsi, à l'heure où la question du périmètre de la Métropole du Grand Paris se pose avec acuité, l'intégration des services que peut apporter l'agriculture seine-et-marnaise aux 12 millions d'habitants est un enjeu majeur.

La profession agricole, et notamment les Jeunes Agriculteurs, doivent, selon moi, se saisir de ce sujet et bâtir une stratégie à court terme. À l'instar des plans de filière qui ont été déposés avant Noël, la profession agricole francilienne doit se mobiliser pour affirmer une stratégie de dialogue et de partenariat avec la Métropole.

La création récente de la Chambre d'agriculture de région me semble un événement facilitateur dans cette perspective, et mes services sont à votre disposition pour travailler avec vous à cette nouvelle ambition.

[L'agenda agricole]

Laissez-moi, enfin, rappeler la **richesse de l'agenda agricole qui s'ouvre sur 2018** et sur lequel, j'en suis sûre, nous aurons l'occasion d'échanger.

Les premiers rendez-vous sont déjà riches en amont de l'ouverture du Salon international de l'agriculture, c'est-à-dire d'ici fin février.

Je pense tout d'abord au dépôt du projet de loi sur la répartition de la valeur :

C'est le résultat le mieux connu des États généraux de l'alimentation : **un projet de loi a été présenté en Conseil des ministres le 31 janvier.**

Le texte vise 3 objectifs:

- améliorer l'équilibre des relations commerciales pour redonner de la valeur à l'alimentation et au travail de ceux qui la produisent : construction du prix sur la base des coûts de production, relèvement du seuil de revente à perte, encadrement des promotions, lutte contre les prix abusivement bas;
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- enfin, s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou sous signes de qualité à compter du premier janvier 2022 et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Nous en suivrons la mise en œuvre concrète en Seine-et-Marne avec notamment l'initiative de plateforme d'approvisionnement de la restauration scolaire portée par le Conseil départemental.

La **présentation du nouveau plan Ambition bio** est également prévue avant le salon de l'agriculture. Le Premier Ministre, lors du discours de clôture des États généraux de l'alimentation, s'est dit « prêt à reprendre à son compte l'objectif de 15 % de surface agricole utile française en 2022 ».

Enfin, **fin février devraient être annoncés le plan d'investissement de 5 Mrd€ et le plan sur la bioéconomie :**

Le gouvernement a annoncé que le volet agricole du grand plan d'investissement devra être finalisé pour le Salon de l'agriculture. Ce plan de 5 milliards d'euros sera élaboré sur la base de la trentaine de plans de filières élaborés par les interprofessions. Stéphane Travert a également annoncé qu'un plan d'action pour la bioéconomie sera dévoilé lors du Salon de l'agriculture et qu'un volet agricole sera intégré dans la feuille de route pour l'économie circulaire d'ici à la fin du premier semestre 2018.

En 2018 sont également attendus:

- **le rendu des travaux de la cellule d'expertise sur la gestion quantitative de l'eau avec la question cruciale de l'irrigation;**
- **le rapport de l'Anses sur les dérogations à l'interdiction des néonicotinoïdes;**
- **la présentation du plan de sortie des phytos;**
- **l'examen à l'automne d'un projet de loi sur le foncier**

Enfin durant l'année 2018 se poursuivront des débats sur la future PAC avec l'enjeu de présenter un budget agricole européen conséquent dans un contexte où l'action de l'Europe est attendue sur d'autres thématiques par nombre d'État membres et en intégrant les conséquences du Brexit.

Vous le voyez, les sujets sont nombreux et d'importance. Il est probable que dans quelques années le cadre global de l'exercice de votre profession ait fortement évolué entre exigence sociétale et nouvelle PAC.

Les services de l'État vous accompagneront dans ce parcours exigeant et portant de changement.

Je suis persuadé que grâce à votre dynamisme et votre enthousiasme vous en serez le moteur.

Je vous remercie